



Stiftung Landschaftsschutz  
Schweiz



Fondation suisse pour la protection  
et l'aménagement du paysage  
Fondazione svizzera  
per la tutela del paesaggio

Fundaziun svizra  
per la protecziun da la cuntrada

Communiqué de presse FP

Berne, Grangeneuve, le 28 avril 2018

## **Remise du prix du Paysage de l'année 2018 : le paysage sacré des abbayes et monastères du bassin de la Sarine**

La cérémonie de remise du prix du Paysage de l'année 2018, octroyé par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), a eu lieu samedi 28 avril à l'Institut agricole de Grangeneuve (FR), en présence notamment du président du Conseil national Dominique de Buman, du conseiller d'Etat Jean-François Steiert et du conseiller national et président de la FP Kurt Fluri. La journée, qui comprenait également un colloque et une excursion autour de l'abbaye d'Hauterive, a rassemblé près de 150 personnes intéressées par la relation entre protection du paysage et patrimoine religieux.

En 2018, c'est la huitième fois que la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désignait le Paysage de l'année. En cette Année du patrimoine culturel 2018, la FP mettait pour la première fois l'accent sur la dimension spirituelle du paysage en choisissant de décerner la distinction au paysage sacré des abbayes et monastères du bassin de la Sarine, dans le canton de Fribourg. Ce paysage est encore fortement marqué par la présence de très nombreux éléments architecturaux liés au sacré: croix, petits sanctuaires, chemins de croix, chapelles, églises, cathédrale et plus particulièrement abbayes et monastères. Symboles de la tradition catholique ancrée dans l'histoire du canton de Fribourg, lieux de recueillement et de contraste entre nature et culture, ces édifices forment un patrimoine bâti admirable qui confère au paysage une dimension spirituelle remarquable. Les bénéficiaires du prix sont le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg et la communauté d'intérêt «L'esprit des lieux», pour leur engagement en faveur du développement harmonieux et de la valorisation des paysages sacrés fribourgeois.

Après la remise du prix, marquée par les allocutions du président du Conseil national Dominique de Buman, du conseiller d'Etat Jean-François Steiert et du conseiller national et président de la FP Kurt Fluri, un colloque ouvert au public était organisé sur le thème «Le paysage sacré: façonné, jalonné et sublimé», suivi d'une excursion autour de l'abbaye d'Hauterive. La journée a suscité un grand intérêt et attiré près de 150 personnes.

Chaque année, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne le Paysage de l'année. Cette distinction permet de communiquer sur les valeurs des paysages suisses, d'informer sur les dangers qui les menacent et d'honorer l'engagement local en faveur de l'aménagement du paysage. Le prix est doté d'un montant de Fr. 10'000.- offert par la Fédération des coopératives Migros (représenté par Jürg Maurer) et M. Balthasar Schmid, de Meggen (LU).

**Des photos de l'événement sont jointes à ce communiqué de presse.**

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)  
Informations : Roman Hapka, directeur suppléant, 079 601 76 64